

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juin 2023

---

VISANT À DONNER À LA DOUANE LES MOYENS DE FAIRE FACE AUX NOUVELLES  
MENACES - (N° 1301)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF190

présenté par

Mme Jacquier-Laforge, rapporteure pour avis au nom de la commission des lois

-----

### ARTICLE 2

À l'alinéa 29, substituer au mot :

« conformément »,

les mots :

« dans les conditions prévues ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.